

DECRET N° 77/640 DU 21 NOVEMBRE 1977
portant nomination de Monsieur MPIERE NGOUAMBA
en qualité de Secrétaire Général à la Fonction
Publique et au Travail.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'Acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'Acte n° 001/PCT-CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu l'ordonnance n° 035/77 du 28 juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo ;
Vu le décret 77/570 du 11 novembre 1977 portant organisation du Ministère du Travail et de la Justice ;
Vu le décret n° 77/575 du 11 novembre 1977 portant organisation du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail ;
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 5 novembre 1977 ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article premier .- Monsieur MPIERE NGOUAMBA, Administrateur des Services du Travail de 2e échelon, précédemment Inspecteur Régional du Travail à Pointe-Noire, est nommé Secrétaire Général à la Fonction Publique et au Travail.

Article 2.- Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

.../...

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 22 Novembre 1977

Par le Président du Comité Militaire
du Parti, Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
des Ministres :


Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.-

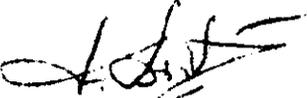
Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-


Alphonse MOUISSOU-FOUATI.-

P. Le Ministre des Finances,
Le Ministre délégué auprès du Premier
Ministre, chargé du Plan,


Francois D.J.T.A.-
IK